



**CA du jeudi 14 février 2019**  
**Accueil du samedi 16 février 2019**

---

# **Bienvenue au collège Georges Brassens**

**le QQOCQ ;)**

**Quand-Qui-Où-Quoi-Comment**

**(QUAND)**

**Du Lundi 11 mars 2019**  
**jusqu'au 5 juillet 2019**

## (QUI ?) - Mandres

- **toutes les classes de 4<sup>ème</sup>**
- **2 classes de 3<sup>ème</sup>**
- les professeurs rattachés à ces classes
- 2 surveillants
- 2 personnels de service général
- 1 agent de maintenance à mi-temps
- le documentaliste à temps partiel
- la principale adjointe, qui sera en responsabilité des classes de Mandres

# (QUI ?) Santeny

## Comment nous contacter ?

par mail – par mail – par mail – par mail – par mail  
[ce.0941782b@ac-creteil.fr](mailto:ce.0941782b@ac-creteil.fr)

Adresse mail sur le site du collège – en bas  
[www.college-santeny-marolles.fr](http://www.college-santeny-marolles.fr)

## **(QUOI ?) Santeny**

**Aucune modification  
des EDT élèves-classes-professeurs  
du collège de Santeny**

=> fonctionnement sensiblement identique

# (QUOI ?) Mandres

## **les cours avec les priorités suivantes**

- les mêmes constitutions de classe
- les mêmes équipes pédagogiques
- des emplois du temps différents (3 sites)

## **déplacements en transports spécifiques**

organisés par le conseil départemental – modalités en cours de finalisation

## (OÙ ?)

- 3 salles entièrement libérées sur la semaine
- 3 autres salles libérées par demi-journée
- autres salles libres (svt-pc-techno-informatique...)
- plateaux d'EPS ??

## (COMMENT?)

**Principe** : les élèves de Mandres respectent notre règlement intérieur mais ils restent sous la responsabilité de Mandres Les Roses (financier– punitions – administratif - scolaire)

Responsabilité fonctionnelle de Santeny //  
Responsabilité juridique et gestion administrative des élèves à l'école Charles de Gaulle de Mandres

# Ce qui change pour les élèves de Mandres

**des nouveaux locaux  
des transports scolaires spécifiques**

**un nouveau règlement intérieur**

$\frac{1}{4}$  d'heure lecture  
casquette – couvre-chef  
gestion des absences  
gestion des retards

# Ce qui ne change pas pour les élèves de Mandres

- Pronote
- le carnet de correspondance
- les trimestres
- les adresses mail des personnels et du collège
- le tarif de demi-pension
- les régimes de sortie

# (COMMENT?) – TRAVAUX A SANTENY

- Extension de la vie scolaire
  - Une demi-pension réaménagée (tables et tables de tri)
  - Changement de toutes les clés internes
  - Eclairage de la façade
  - 2 barnums ajoutés dans la cour + 50 m<sup>2</sup> de préau
  - Déménagement du matériel de Mandres : casiers élèves-profs, tables, chaises, vaisselle,....
  - Du matériel professionnel : chariots de ménage, cuisine, informatique etc...
  - Changement de destination de certaines salles ou bureaux
- => Déménagements-réaménagements et nbx travaux  
jusqu'au 11/03 voire plus

## ACCUEIL

Samedi 16/02  
Du 18/02 au 22/02  
Lundi 18/02  
Mardi 19/02  
  
Mercredi 20/02  
Lundi 11/03

Elèves – Parents et Personnels de Mandres  
Information pour les élèves de SANTENY  
Mme Postorino – Principale-adjointe  
Surveillants  
Professeurs à partir de 15h  
Agents départementaux  
Petit-déjeuner professeurs  
Accueil spécifique par classe avec élèves de  
notre collège

**SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS**

[ce.0941782b@ac-creteil.fr](mailto:ce.0941782b@ac-creteil.fr)